

ECOLE MATERNELLE D'ALLEREY-SUR-SAÔNE

Compte-rendu du conseil d'école n°2 : jeudi 2 avril 2015

Début de la séance à 18h00

Membres présents :

Madame MARCHAND, directrice
Mesdames SCHAEFFER et MASSAULT, enseignantes
Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône
Monsieur RAYMOND, maire de Saint-Gervais-en-Vallière
Monsieur DESCHAMPS, adjoint au maire d'Allerey-sur-Saône
Mesdames FRANTZ, SERRIGNY et PHILIPPS, représentantes de parents d'élèves

Membres excusés :

Monsieur ENEE, Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur CHATRY, maire de Saint-Martin-en-Gâtinois
Madame CLEMENT, adjointe au maire d'Allerey-sur-Saône, en charge des affaires scolaires
Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Mesdames VERNAY et BERNARD, ATSEM

1/ Prévisions d'effectifs et organisation possibles pour l'année 2015-2016

- L'année prochaine, nous attendons à priori: **13 PS – 12 MS – 18 GS soit 43 élèves** au total.

Ces effectifs nous permettent d'envisager différentes répartitions:

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1/ Classe 1: 13 PS + 6 MS : 19 élèves | Classe 2: 18 GS + 6 MS : 24 élèves |
| --> répartition peu équitable | |
| 2/ Classe 1: 13 PS + 8 MS : 21 élèves | Classe 2: 18 GS + 4 MS: 22 élèves |
| --> répartition équitable mais peu judicieuse pédagogiquement à cause du groupe de 4 MS | |
| 3/ Classe 1: 13 PS + 8 GS : 21 élèves | Classe 2: 12 MS + 10 GS : 22 élèves |
| --> répartition qui nous semble la plus équitable et judicieuse. | |

Cependant, ces prévisions d'organisations sont faites à partir des prévisions d'effectifs qui ne se révèlent pas toujours exactes, pour les PS particulièrement. L'organisation définitive sera décidée après les inscriptions effectives.

2/ Inscriptions des nouveaux élèves (enfants nés en 2012)

Comme prévu par le règlement de l'école, et comme l'an passé, les parents concernés devront d'abord passer à la mairie de leur domicile, où leur sera remise une fiche d'inscription tamponnée et datée (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Par la suite, ils seront reçus à l'école maternelle le **mardi 21 avril 2015, entre 16h30 et 19h00**, afin de finaliser l'inscription (sur présentation de la fiche d'inscription remplie, du livret de famille et du carnet de santé) .

3/ Rappel du règlement de l'école.

L'équipe enseignante souhaite rappeler aux parents qu'il est important de respecter les horaires de l'école, que ce soit pour l'arrivée ou la sortie.

4/ Bilan provisoire des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Les petits groupes de langage organisés pour les MS leur ont été bénéfiques, permettant aux petits parleurs de prendre confiance pour s'exprimer ensuite plus facilement dans le grand groupe.

Les activités de mise en voix et en scène d'un album proposées aux GS les ont beaucoup motivés et ont permis de nombreux apprentissages (se dégager de l'histoire pour reformuler avec ses propres mots, distance instaurée par le personnage qui permet de vaincre la timidité pour un certain nombre d'enfants). Nous sommes très satisfaites de ce dispositif également et pensons le réinvestir l'année prochaine.

Nous avons également décidé d'accueillir prochainement quelques élèves de PS en activité de langage oral, des enfants qui parlaient très peu, ou de façon encore non structurée, mais aussi afin de travailler l'articulation ou la diction, afin de les aider à progresser.

5/ Bilan des premières activités pédagogiques et prévisions des activités à venir

Les projets de classe:

- Pour les futurs élèves de PS, afin de préparer au mieux leur rentrée et de la dédramatiser, un des deux parents pourra venir avec son enfant à l'école maternelle durant le temps scolaire aux mois de mai et de juin, afin de découvrir et de commencer à se familiariser avec les lieux, les adultes, et les futurs camarades.
- Une réunion des parents des futurs PS aura lieu **le mardi 12 mai à 18h.**
- En collaboration avec l'enseignante de CP de l'école élémentaire, des rencontres ponctuelles entre élèves de GS et de CP sont organisées en début d'après-midi. La première a eu lieu le 5 décembre les élèves avaient fabriqué une carte de Noël. Le 27 mars, nous avons échangé nos comptines et chansons. Nous en envisageons d'autres plus tard dans l'année.

– Pour les GS toujours, nous avons reçu le planning prévisionnel de piscine. A priori, nous irions le lundi et vendredi après-midi, de 13h45 à 14h25, à la piscine de Verdun sur le Doubs. J'assurerai la séance du lundi et ma collègue Mme Schaeffer celle du vendredi. De plus amples informations à ce sujet seront bientôt communiquées aux parents concernés.

Les projets de cycle:

– Le décloisonnement pour les élèves de GS, en début d'après midi, se poursuit pour travailler la phonologie. Dans ma classe, nous continuons à travailler sur l'écoute et la manipulation de syllabes, de mots, et avec Mme Schaeffer, les enfants commencent à découvrir la correspondance des lettres et des sons par le biais d'une initiation à la méthode des alphas.

– Le décloisonnement des élèves de moyenne section et grande section de 14h30 à 15h05 se poursuit également, pour des activités de découverte du monde (découverte de la matière, des objets, du vivant et de l'environnement) et d'arts visuels. Ce temps où les élèves des deux classes se retrouvent est très apprécié des élèves.

– Les deux classes ont effectué leurs premières visites mensuelles à la bibliothèque municipale de Verdun sur le Doubs, et ont entamé un projet de circulation des livres au domicile des enfants.

– Nous avons également assisté aux deux premières séances de l'opération Ecole et Cinéma. Elles ont été l'occasion de prendre connaissance des lieux et de la charte du spectateur.

– Les deux classes ont eu l'occasion d'aller visiter la caserne des pompiers de Verdun sur le Doubs.

– A l'occasion des fêtes de fin d'année, un spectacle intitulé "La lettre au Père Noël", ainsi qu'un goûter ponctué par la visite du père Noël (chargé de cadeaux éducatifs pour les classes et de friandises), ont été offerts par la Coopérative scolaire aux enfants de l'école maternelle.

– Le cycle de danse avec un intervenant spécialisé commencera le mercredi 22 avril. Les élèves de chaque classe auront 6 séances d'une heure, certains mercredis matins entre fin avril et juin, avec pour objectif de pouvoir présenter leur production aux parents lors de la kermesse.

– Concernant notre voyage de fin d'année, nous avons pris contact avec la maison du Charolais, afin d'aller y passer une journée de découverte. Elle devrait avoir lieu le vendredi 5 juin (il nous reste maintenant à prendre contact avec les compagnies de transport). Nous avons fait ce choix de date afin d'avoir la possibilité ensuite d'exploiter en classe ce que nous aurons découvert sur place. De plus amples informations vous seront transmises en temps voulu.

– La date de la fête des écoles a été fixée au samedi 27 juin 2015. Elle sera organisée par l'association l'art et Craie. Les modalités de déroulement de cette journée vous seront communiquées ultérieurement.

6/ Demandes et remerciements.

Nous remercions la municipalité:

- pour l'installation du sapin et des guirlandes de Noël dans la cour en décembre
- pour les divers travaux dans l'école (fixation de barres pour suspendre les cerceaux, fixation des télé et des tablettes dvd, fixation de l'étagère de direction ...)
- pour la mise en terre du jardinet pour l'école.
- pour le bus de la commune et la salle des fêtes que vous mettez à notre disposition lors de nos sorties et activités.
- Pour le financement de l'activité piscine des GS.

Demandes:

– Nous aimerions toujours équiper la cour de bacs à sable à couvercle, de type coquille, afin de permettre aux enfants de jouer dans de bonnes conditions d'hygiène.

– Nous sommes bloqués au niveau de l'acquisition de la nouvelle gazinière car Mme Bernard n'a pas le temps d'y aller sur son temps personnel --> La mairie nous propose de choisir un modèle et elle se chargera de l'achat.

7/ Bilan de la coopérative scolaire:

En début d'année scolaire, le solde de la coopérative scolaire était de 5137,86 euros.

Les dépenses:

Nous avons eu comme grosses dépenses, le financement du spectacle de Noël (550 euros) et l'achat de jeux pédagogiques pour les classes. Viendront la sortie de fin d'année et son transport, l'intervenant en danse...

Le reste des petites dépenses concerne les ateliers cuisine, les goûters festifs (Noël, Carnaval, Epiphanie...), le développement de photos pour la classe, ainsi que les entrées au cinéma (2,50 euros par enfant et par séance).

Les actions de financements:

Ont déjà été proposées cette année une vente de photos individuelles et/ou avec les frères et sœurs scolarisés à l'école maternelle qui a rapporté 240,50 euros, et une vente de roses des sables réalisées par les enfants qui a rapporté 232 euros.

A ce jour, la coopérative scolaire dispose de la somme de 3821,25 euros.

8/ Agrandissement de l'école.

La municipalité fait le point sur le projet d'agrandissement de l'école.

– Le financement a été accepté (environ 200 000 euros au total, avec des subventions de l'état, du département et

du ministère intérieur). Le permis de construire a été déposé et la réponse ne devrait plus tarder. Les appels d'offres seront faits dans le courant du mois.

– Les travaux devraient commencer au mois de juin, le gros oeuvre à partir de juin et au cours de l'été, afin qu'il soit terminé pour la rentrée scolaire. L'agrandissement devrait être terminé pour Pâques ou septembre 2016.

9/ Questions des délégués de parents d'élèves.

– **Les NAP** : Les parents préféreraient que des activités collectives soient proposées par le personnel municipal plutôt qu'une récréation. Ils proposent de mettre en place des réunions pour faire le bilan et voir ce qui peut être amélioré pour l'année prochaine, de faire circuler un mot dans les cahiers pour recueillir les idées des parents...
La municipalité annonce que la gratuité des NAP est reconduite pour la prochaine année scolaire.

- **La cantine** : Les parents de l'association qui s'en occupent actuellement sont tous démissionnaires pour l'an prochain. Les parents qui souhaitent s'investir dans l'association peuvent contacter les responsables de l'association. Dans le cas contraire, la municipalité la reprendra.

- **La cour de la garderie** : Son bitume est en mauvais état et les enfants s'y blessent facilement. La municipalité comprend ce problème, elle sera refaite mais pas dans l'immédiat. Les travaux ne devraient théoriquement pas impacter son utilisation par les enfants puisque le gros oeuvre aura lieu pendant l'été.

- **Le passage piéton devant l'école** : Suite au 1er conseil d'école, la mairie a demandé à la gendarmerie d'être plus présente. Cependant le problème est toujours présent. Des pistes sont évoquées: mieux signaler la présence de l'école, notamment du côté des voitures arrivant de Beaune, utiliser une signalisation plus voyante (les panneaux émettant des flash lumineux).

- **Le bus du mercredi midi**: Les parents sont toujours inquiets de savoir où iront leurs enfants en cas d'impossibilité à les récupérer à l'arrêt de bus comme prévu. Ils souhaiteraient que la mairie fasse circuler une feuille pour donner les coordonnées de quelqu'un qui pourrait récupérer l'enfant.

- **Les inscriptions en CP**: elles se feront à l'école élémentaire, les parents seront informés de la date auparavant.

- **Problème de mixité dans les toilettes** : Certains enfants s'en plaignent. Les parents demandent une séparation entre filles et garçons. L'extension des toilettes lors de l'agrandissement de l'école arrangera ce problème.

- **Les remplacements dans la classe de PS-MS**: Les parents notent que les enfants ont enchaîné les remplaçants depuis le mois de février et souhaiteraient davantage de stabilité. Il est vrai que les circonstances ont fait que Mme Laval a dû être plusieurs fois absente, jusqu'à son congé de maternité. Nous avons eu la chance qu'elle soit presque toujours remplacée, ce qui est déjà très appréciable. Cependant, pour des absences de courte durée et non prévues, il n'était pas possible pour l'inspection d'envoyer toujours le même remplaçant. A présent que Mme Massault a été affectée à ce remplacement, la situation devrait s'améliorer. Nous remercions les parents de leur compréhension.

La séance est levée à 21h.

La directrice,

Mme MARCHAND